

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE PRESENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Tarifs

Sur demande

Lieu de formation

A définir

Horaires

09h00 / 12h30

13h30 / 17h00

Prérequis

Aucun

Public concerné

Professionnels du secteur sanitaire, social, médico-social

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu

Auto-positionnement

Feed-back tout au long de la formation

Bilan oral de la formation

Questionnaire de satisfaction

Formalisation de la formation

Un certificat de réalisation validant les compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référente handicap :

Maryse DIALLO

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

Le formateur doit être un expert en santé psychique avec une expérience pratique dans la prise en charge des troubles psychiques

Renseignements et inscription

04 94 60 39 09

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Comprendre les notions essentielles et les éléments de compréhension relatifs à la santé psychique,
- Définir et comprendre le handicap psychique,
- Acquérir des connaissances approfondies sur les différentes pathologies psychiques,
- Développer des compétences pratiques pour la prise en charge des bénéficiaires présentant des troubles psychiques.

FORMATION

NOTIONS ESSENTIELLES

- Explication des notions de "santé", "en santé" et "la santé",
- Interactions avec l'environnement : un enjeu de satisfactions et de frustrations,
- Vers une recherche de l'équilibre psychologique,
- Les mécanismes de défenses, nécessaires à l'équilibre psychique,
- Perception de la réalité par le sujet lors de son développement : les étapes clés,
- La notion de délire : perte du sens de la réalité,
- Rappel terminologique : symptômes, syndrome, maladie, troubles envahissants, notion de spectre.

LES PATHOLOGIES

- **Les psychoses** : la schizophrénie, les syndromes délirants, les états psychotiques aigus, les bouffées délirantes.
- **Les névroses** : névrose d'angoisse, phobique, hystérique et obsessionnelle, trouble de panique.
- **Les troubles de l'humeur** : la dépression, les troubles bipolaires, la dysthymie.
- **Les troubles de la personnalité** : antisociale, évitante, borderline, dépendante, narcissique, histrionique, obsessionnelle compulsive, schizoïde, schizotypique.
- **Les troubles du comportement alimentaire** : la boulimie, l'anorexie.
- **Les conduites addictives** : le sujet alcoolique, la dépendance aux drogues, au jeu, au sport, au sexe.
- **Définition du handicap psychique.**

PRISE EN CHARGE DU BÉNÉFICIAIRE

- **Notions essentielles de prise en charge des bénéficiaires** : la notion d'autonomie ; aider et accompagner : liens et différences ; différencier bientraitance et bienveillance ; savoir comprendre le besoin, la demande et/ou le problème de la personne aidée ; différencier agressivité et violence ; anticiper et gérer les conflits en fonction des pathologies et structures psychiques.
- **Prise en charge spécifique** :
 - ✓ Spécificités liées au domicile,
 - ✓ Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiques,
 - ✓ Prise en charge des personnes en grande précarité sociale.